

Une mission et la mission, ce n'est pas la même chose. Certes, de votre part, Monsieur le procureur de la République, c'est là une erreur matérielle ; mais, comme l'accusation avait prétendu nous reprocher d'avoir envoyé en France des espèces de *missi dominici*, j'ai voulu préciser ce point pour couper court aux interprétations d'une presse qui ramasse et dénature les miettes de ce procès. Donc, *la mission*, c'est bien l'ensemble de nos œuvres en Orient.

Je reprends les dépenses que vous citez :

La mission	974,903
Les maisons de France	1,594,773
Pèlerinage de Jérusalem	8,300,000
Notre-Dame de Salut	212,798
Vœu National	94,000
Pèlerinage de Lourdes	2,500,000
	8,676,474

Sur cette somme, qui représente la récapitulation des dépenses de six années, non pas seulement des maisons des Assomptionnistes qui doivent se suffire chacune à elle-même, mais de toutes ces grandes œuvres où ces moines n'ont été que des intermédiaires, recevant des pèlerins l'argent qu'ils dépensaient de suite en frais de voyage, sur ces 8,676,474 francs, l'Orient absorbe, à lui seul, le chiffre considérable de 4,274,903 francs, dont 974,903 pour l'ensemble de la mission, et 3,300,000 pour les dépenses du pèlerinage de Jérusalem.

Cet argent n'a pas enrichi d'un centime la Congrégation, comme on le faisait très bien remarquer, il est entré par une porte et sorti par l'autre : les pèlerins l'ont versé. Il a payé leurs billets et leur nourriture. Cet argent, la Congrégation des Assomptionnistes l'a dépensé en Orient. Cet argent a grandi l'influence de la France. En sommes-nous donc réduits, nous autres catholiques, à ce point de servitude que dépenser notre propre argent pour la grandeur de la patrie nous soit reproché comme un délit !

D'ailleurs, Monsieur le procureur, si vous ne poursuivez pas cette Congrégation *même pour ses œuvres d'Orient*, pourquoi mon client, le P. Joseph Maubon, est-il impliqué dans ce procès ? Il est *uniquement missionnaire* et représente, dans ce débat, toutes les missions d'Orient que vous mettez en cause en sa personne.

A-t-il fait de la politique, lui ? Certes, il en avait le droit comme citoyen ! Mais il n'en a pas fait.

Est-il journaliste, lui ? Non.

Il est missionnaire.